L'écho du réseau Habitat Jeunes O^{Citanie}



Aides au logement Revenu universel Impact pour les jeunes?

Infos RESIDENCES

Mon épicerie solidaire

Vie du RESEAU

Une nouvelle boutique logement

ETUDES de territoires

Du Gers à la Haute-Garonne

La VIE du réseau



Pierre de Bellefon, Président de l'URHAJ Occitanie, a le plaisir de vous présenter l'Echo du réseau n°35

RIENVENUE A

Yvonne Toussaint, nouvelle administratrice de l'URHAJ représentant l'UCRM

Catherine Tessier, qui prend la direction de la résidence Habitat Jeunes de

Le journal du réseau Habitat Jeunes Occitanie

Directeur de publication :
Pierre de Bellefon
Rédactrice en chef :
Emilie Taberly
Conception et rédaction :
Céilne Compère
Union Régionale Habitat
Jeunes Occitanie
19 avenue Didier Daurat
31400 Toulouse
Tél : 05 61 54 14 95
occitanie@unhaj.org
www.habitatjeunesoccitanie

La PAROLE à...

Olivier BONIJOLY

Président d'Habita**t** Jeunes Gide et Albaric





Notre résidence, créée à la libération par un industriel nîmois, Maurice Albaric, était destinée à héberger les jeunes ouvriers descendus des Cévennes pour travailler dans la bonneterie.

Aujourd'hui, notre public, s'il reste jeune, s'est très largement diversifié et malheureusement paupérisé. Toujours plus de jeunes sans emploi rentrent dans nos établissements. Dans le cadre de l'hébergement d'urgence nous en accueillons aussi au sein de la Résidence Charles Gide située dans un quartier prioritaire. Plus récemment nous avons une demande d'hébergement, sans cesse croissante, de mineurs non accompagnés. Nous avons dû, au fil des ans, renforcer l'accompagnement socio-éducatif.

La qualité de l'accueil de nos résidents est au cœur de nos préoccupations. Afin de ne pas perdre de vue l'objectif fixé par notre premier Président, Pierre Clavel, de faire de nos résidences une école de vie communautaire et non « un hôtel pour les plus débrouillards », nos jeunes disposent d'une cuisine et d'une salle de restauration commune qui leur permet d'échanger culture et recettes de cuisine. Toutefois la situation est loin d'être idyllique.

Nous avons le devoir de fournir à nos résidents un logement de qualité comprenant tout le confort nécessaire (chambre de taille suffisante, sanitaire particulier). Ceci nécessite de très lourds investissements qui restent à financer.

Par ailleurs l'équilibre budgétaire est toujours plus incertain avec les subventions se réduisant sans aucun délai de prévenance et, alors que les besoins augmentent, l'accompagnement socio-éducatif n'est que très partiellement subventionné.

Les contrats aidés, qui nous permettaient d'insérer des personnes en rupture d'emploi et d'assurer l'accueil et l'entretien de nos résidences, ont été supprimés. Quant aux prestations que nous accomplissons au profit de la collectivité, elles sont réglées avec retard ce qui met à mal notre trésorerie et nous n'avons aucune perspective à long terme sur les besoins.

Enfin, comme dans tout le secteur associatif, nos conseils d'administration sont vieillissants et ont du mal à se renouveler. Bien que nous ne soyons pas forcément dans la plus mauvaise situation avec une moyenne d'âge de 58 ans, il est regrettable que nous n'arrivions pas à intégrer suffisamment de jeunes qui seraient plus à même de comprendre et d'anticiper les besoins de nos résidents.

Mais nous pouvons nous réjouir de la mission accomplie : une très grande majorité de nos résidents nous quitte avec un emploi ou une formation et s'oriente vers un logement autonome. Notre enthousiasme à aider les jeunes, le professionnalisme et le dévouement de nos équipes permettent heureusement de surmonter ces petits tracas !



Une nouvelle BOUTIQUE LOGEMENT à Albi

HAJA, avec ses 150 logements, met en place pour près de 300 résidents par an un véritable parcours vers le logement autonome.

La boutique logement représente un maillon supplémentaire pour toucher beaucoup plus de jeunes sur le territoire.

L'association Habitat
Jeunes renforce
encore son rôle social
d'accompagnement
vers l'autonomie, et
réaffirme aussi ses liens
avec les partenaires
locaux d'insertion et de
jeunesse.

e 19 novembre a été inaugurée la petite dernière d'HAJA: la boutique logement. Ce service Habitat Jeunes vient heureusement compléter les trois résidences actuelles pour s'ouvrir à l'ensemble des jeunes du territoire. La Mairie, le Département, la Région et de nombreux partenaires sociaux ont répondu présents à cet évènement, tous conscients de l'enjeu du logement pour les moins de 30 ans, toujours plus nombreux sur le territoire.

De fait, chaque semaine passant, de plus en plus de jeunes poussent la porte de la toute jeune Boutique Logement qui a ouvert ses portes en septembre, au 60 de la rue Croix Verte, siège d'Habitat Jeunes en Albigeois, au coeur de la ville. Depuis la campagne de communication menée avec l'appui du Conseil Départemental, la Boutique Logement semble de plus en plus connue, et si la Mission Locale et les services sociaux du Département restent les principaux prescripteurs, le bouche à oreille commence à présent à faire son effet.

L'équipe socioéducative d'Habitat Jeunes en Albigeois reçoit donc les jeunes tous les mercredis après-midi, sans rendez-vous, et les autres jours de la semaine sur rendez-vous. Concrètement, après une évaluation de la situation de chacun, les jeunes sont orientés vers les dispositifs existants de logement accompagné, dont éventuellement Habitat Jeunes, ou vers le logement autonome dans le parc privé.

L'appui et l'accompagnement varient donc de la simple information à un accompagnement beaucoup plus poussé. Petites annonces, visites, constitution des dossiers administratifs, ouvertures de compteurs, états des lieux et signatures de bail, tout dépent du degré d'autonomie du jeune avec, avant tout, une condition sine qua none : son implication dans ce projet de recherche de logement.



Mon épicerie SOLIDAIRE

En Occitanie, comme partout en France, les initiatives solidaires fleurissent dans le jardin Habitat Jeunes, elles se déclinent de multiples façons. Les épiceries solidaires, notamment, rencontrent un vrai succès auprès des jeunes, tant elles répondent à des besoins à la fois différents et complémentaires. Chaque jour, les résidences Habitat Jeunes sont de plus en plus nombreuses à se lancer dans l'aventure solidaire.

es résidences Habitat Jeunes aident, ponctuellement, des jeunes dans le besoin qui n'ont pas les moyens de se nourrir et les orientent également vers des structures locales dédiées. Face à l'augmentation du phénomène de précarité alimentaire, de plus en plus d'associations mettent en place des projets pensés et construits en fonction de leurs publics et créent ainsi des épiceries solidaires, au sein même de leurs locaux.

C'est, le plus souvent, l'importance des jeunes en situation de précarité qui motive la création d'une épicerie solidaire. Pour autant, il existe de nombreuses autres motivations qui peuvent justifier la concrétisation d'un tel projet. Lutter contre le gaspillage, développer les liens entre les résidents, l'esprit de solidarité, impliquer et responsabiliser les jeunes, travailler sur l'équilibre alimentaire, la gestion du budget... les motivations ne manquent donc pas pour développer des projets, de plus ou moins grande ampleur, autour d'une épicerie solidaire. Des motivations auxquelles ont peut ajouter, pour certains résidents, le sentiment d'une moindre stigmatisation lié au fait de rester dans la résidence pour récupérer leur colis.

Grâce, notamment, à une convention de partenariat avec la Banque Alimentaire, les associations participent à l'accompagnement des personnes en situation de précarité, sous certaines conditions. Les épiceries sociales (ou solidaires) ne peuvent pas proposer l'achat des denrées à plus de 10% de leur prix. Les colis doivent être prioritairement distribués à ceux qui en ont le plus besoin. Et, enfin, mais non des moindres, les associations se doivent de valoriser le lien social et la convivialité au travers, par exemple, de repas préparés et partagés ensemble.

Les résidences Habitat Jeunes sont, par conséquent, des lieux parfaitement adaptés à ce type de relation de partenariat. Pour les résidents comme pour les équipes socioéducatives l'épicerie solidaire est, à la fois, un outil social et pédagogique qui s'inscrit parfaitement dans le projet Habitat Jeunes. C'est aussi un moyen de sensibiliser à la solidarité. Solidarité qui peut se décliner en d'autres formes d'initiatives telles que les dressing solidaires, l'échange de services entre les résidents... Une initiative solidaire en appelle une autre et participe à la prise de conscience de tous des réalités sociales, du vivre ensemble et de la citoyenneté.

réelle, sachant que certains d'entre eux n'osaient sans doute pas venir nous voir.

L'objectif a donc été de formaliser cette action d'aide alimentaire. Nous avons dans un premier temps recruté un service civique pour mettre en place diverses actions autour du lien et de la solidarité, l'épicerie solidaire n'étant ouverte que le mardi. A présent, une salariée est référente sur l'action et ce sont les jeunes euxmêmes qui gèrent son fonctionnement. Ils récupèrent éventuellement les palettes de marchandises à la Banque Alimentaire puis, chaque mardi, ils préparent et distribuent la trentaine de colis hebdomadaires.

Généralement, près d'un tiers des résidents nous envoie un message, le lundi soir, pour réserver son colis. Ceux qui viennent aider en bénéficie gratuitement et, pour tous les autres, les denrées pour une semaine sont facturées 5 euros. La distribution, tous les mardis à 18h30, est l'occasion, pour ceux qui le souhaitent, d'organiser ensemble un apéro ou un repas.

L'épicerie solidaire est un véritable outil pédagogique et social pour les résidents. Et aucun jeune n'est plus dans l'urgence alimentaire, c'est fondamental pour leur santé et le bien être nécessaire à la réussite de leur projet.

Emmanuelle Barreto, Animatrice socioculturelle et emploi

Zoom sur... Habitat Jeunes Constellation à Blagnac

Depuis 2 ans et demi nous avons mis en place un système de réserve qui nous permet d'aider, en moyenne, trois jeunes par mois. Cette réserve est alimentée par Habitat Jeunes Constellation et, deux fois par an, nous réalisons en plus une collecte dans la résidence. Concrètement, nous disposons un chariot dans les espaces communs où tous les résidents et les familles peuvent déposer des produits non périssables.

Actuellement cette aide alimentaire est limitée, elle nous permet d'aider les jeunes les plus en difficultés seulement quelques jours par mois. Notre projet est donc de développer cette distribution en devenant un relais de la Banque Alimentaire. Une fois l'agrément obtenu, une partie de notre cuisine collective sera dédiée au stockage, nous pourrons alors proposer également des produits frais.

En termes d'organisation, les jeunes commanderont par texto la veille, sachant que le colis sera facturé entre 5 et 10 euros, en fonction de leurs moyens. L'intervenante sociale estimera la situation du jeune et le niveau d'aide

dont il pourra bénéficier et les plus en difficultés bénéficieront gratuitement des colis.

Notre objectif est effectivement de valoriser la solidarité entre les résidents, les fonds ainsi récoltés nous permettront de compléter les denrées alimentaires par des produits d'hygiène. Nous souhaitons ainsi toucher l'ensemble des jeunes, indépendamment de leur niveau de ressources, puisqu'il s'agit aussi de travailler sur l'équilibre alimentaire et sur la gestion du budget. La majorité des résidents est par conséquent potentiellement concernée.

Lola Bujalance, Animatrice socioéducative





PROPOSER UNE RESTAURATION COLLECTIVE RESPONSABLE DE QUALITE ET RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT, C'EST POSSIBLE!

Forte de cette volonté et de son expérience de 20 ans de restauration, Habitat Jeunes Montpellier a engagé, le 18 octobre dernier, son restaurant dans la garantie participative *Mon restau responsable*.

Du lundi au vendredi, entre midi et deux, l'équipe de cuisine du restau Habitat Jeunes prépare sur place pas moins de 150 repas, pour les jeunes et les salariés de la résidence Castellane, comme pour de nombreux actifs et retraités montpelliérains. Un engagement éco responsable basé sur l'accès à une nourriture saine, équilibrée, respectueuse de l'environnement et sur la mixité et la rencontre dans un cadre convivial, les repas en commun étant un vecteur majeur de lien social.

Mon restau responsable EN BREF

CREE par la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme de et le réseau Restau'Co

POUR montrer la voie dans 4 domaines :

- Le bien être des convives
- L'asiette responsable
- · Les éco-gestes
- L'engagement social et territorial

A tous les professionnels de la restauration collective

EN les guidant dans cette démarche volontaire et responsable

VERS le logo Mon restau responsable pour valoriser son engagement

www.mon-restau-responsable.org

éduite par la démarche Restau responsable, Habitat Jeunes Montpellier s'inscrit dans cette optique pour améliorer encore l'assiette de ses convives. L'absence de note de label ou de classement et la méthode souple et évolutive de progrès sur la durée, tout en privilégiant la concertation avec les acteurs locaux impliqués, ont en-effet su convaincre l'association, dont la volonté de privilégier le développement durable n'est pas nouvelle.

Déjà, en 2018, une table de tri a été mise en place pour responsabiliser sur les aliments non consommés dans l'assiette. Rejoindre les quelques 600 restaurants collectifs du réseau *Mon restau responsable* est donc apparu comme une démarche évidente afin de poursuivre le chemin vers une cuisine saine respectueuse de la planète.

Concrètement, le restaurant associatif s'engage à proposer 15% de produits bio et à développer les approvisionnements en circuits courts pour cuisiner essentiellement des produits de saison. A cela il faut ajouter l'utilisation de produits d'entretien éco-responsables et la réduction des déchets.

L'étape suivante à la séance publique d'engagement du 18 octobre est la séance dite participative de garantie. L'ensemble des acteurs concernés seront conviés à venir constater les progrès réalisés et le restaurant se verra alors attribuer la garantie *Mon restau responsable*.

Une garantie qui, en plus de la satisfaction de tous en termes gustatif et écologique, participe à la reconnaissance du réseau Habitat Jeunes comme un acteur réellement engagé pour un avenir durable.





La perspective d'un revenu universel d'activité et la mise en place de la contemporanéité des aides au logement constituent autant de réformes à venir.

Des réformes qui interrogent et mobilisent les acteurs de la jeunesse sur la question majeure de l'accès au logement des jeunes les plus précaires.

QUESTIONS sans REPONSES

Quid de l'intégration des APL au RUA ? Quid de l'ouverture du RUA aux moins de 25 ans ? Comment est-il possible de mieux lutter contre la pauvreté à budget constant ? Comment sécuriser l'accès et le parcours de logement des jeunes avec un niveau d'APL à la baisse ?

eportée à janvier prochain, la réforme dite de contemporanéité des aides au logement s'inscrit dans la Loi des finances 2019. Son objectif est de réaliser une économie de 1,3 milliard d'euros en soumettant cette aide au logement au même principe que celui du prélèvement des impôts à la source.

Concrétement, les APL ne seront plus calculées sur la base des revenus en N-2 mais sur ceux de l'année en cours, avec une actualisation trimestrielle en fonction du revenu de référence.

Si ce type de calcul peut paraître plus juste, puisqu'adapté à la réalité des revenus en un temps T, il auraît pour conséquence d'exclure progressivement des aides au logement 600 000 jeunes actifs et étudiants dès 2020.

Cette conséquence aura un impact majeur sur la solvabilité des jeunes et donc sur leur capacité à accéder au logement, et ce d'autant plus pour les moins de 25 ans qui ne peuvent bénéficier du RSA.

Le RSA, justement, serait amené à disparaitre dans le cadre de la mise en place du Revenu Universel d'Activité inscrit dans le plan de lutte contre la pauvreté. De fait, le RUA fusionnera plusieurs minimas sociaux avec, au minimum, le RSA et la prime d'acitvité et, au maximum, les APL et l'Allocation Adultes Handicapés, ou encore l'Allocation Supplémentaire d'Invalidité.

Pour l'heure rien n'est encore décidé sur ce point, mais de nombreux acteurs, tels que l'UNHAJ, la Confédération Syndicale des Familles, le CNAJEP, la Ligue des Droits de l'Homme et bien d'autres, montent au créneau pour alerter le gouvernement sur l'impact majeur de ces réformes cumulées, et tout particulièrement pour les jeunes.

Il s'agit donc aujourd'hui de peser sur ces projets de réformes en mettant en garde sur plusieurs points et notamment en rappelant que les aides au logement ne peuvent être considérées comme des minimas sociaux, tout comme l'AAH. Quant au RUA, tous s'accordent à ce qu'il ne soit pas conditionné à l'âge, et soit ouvert aux 18-25 ans.

POINT de VUE

Claude Garcéra

Président de l'Union Nationale Habitat Jeunes



Si l'on regarde, dans leur ensemble, les réformes sociales menées, nous avons l'impression d'être dans la rhétorique du 'en même temps'. 'En même temps' des dispositifs sont mis en place pour lutter contre la pauvreté et, 'en même temps', d'autres mesures créent les conditions d'appauvrir.

Comment des jeunes arrivant sur le marché de l'emploi et du logement, avec les loyers les plus chers au m² et avec les emplois les moins bien rémunérés et les plus précaires, peuvent-ils s'en sortir?

C'est aussi le cas pour la réforme des APL. La mise en place de contemporanéité représenterait 1.3 milliards d'économie par an pour l'Etat. Le gouvernement nous répond, sur ce point, que les situations vont s'améliorer et qu'il y aura donc moins de besoins et donc d'aides à verser.

Il nous est également opposé l'idée selon laquelle l'APL n'est pas là pour booster les débuts de parcours résidentiels et professionnels des jeunes. Quoi qu'il en soit, selon nos calculs, pour 2 ou 3 jeunes profils types de bénéficiaires des APL en Habitat Jeunes, la réforme entrainerait une perte de 1 200 à 1 500 euros d'APL sur l'année.

Nous posons alors une question : comment des jeunes arrivant sur le marché de l'emploi et du logement, avec les loyers les plus chers au m^2 et avec les emplois les moins bien rémunérés et les plus précaires, peuvent-ils s'en sortir ?

Ces remarques et interrogations ont donc été exprimées et nous avons été écoutés, mais le gouvernement a tranché en refusant les dérogations pour les jeunes. Nous lançons donc une campagne à l'intention des parlementaires dans le cadre du vote de la loi de finances 2020.

Notre objectif est bien de faire en sorte que les jeunes soient le moins impactés possible par cette réforme. De fait, entre les pro contemporanéité et le système actuel, nous avons une position intermédiaire car il est vrai qu'un mode de calcul proche de la réalité peut apparaître plus



juste, notamment pour les jeunes qui ont eu une baisse de revenus. Nous demandons, pour les jeunes, une forme d'ajustement permettant que les APL diminuent moins brutalement à partir d'un certain niveau de ressources.

En ce qui concerne le Revenu Universel d'Activité, nous sommes favorables à sa mise en place, à une condition majeure : son ouverture aux moins de 25 ans. Le Conseil d'Administration de l'UNHAJ a d'ailleurs pris une position ferme en ce sens.

Par ailleurs, le principe du droit ouvert apparait également très intéressant. C'est une avancée considérable par rapport aux déclarations nécessaires pour bénéficier du RSA. Nous savons en effet qu'il y a un taux de non recours aux droits de l'ordre de 30%. Le schéma de systématisation d'ouverture des droits est lié au même schéma que celui de prélèvement à la source, c'est-à-dire la connaissance en temps réel des ressources des personnes.

Par contre nous nous interrogeons encore une fois sur les moyens. Il est dit que le RUA se fera à enveloppe constante, mais prendre en compte un nombre de bénéficiaires plus important va forcément nécessiter une enveloppe complémentaire.

Par ailleurs, nous sommes opposés à l'intégration des APL dans le RUA. Cette option est envisagée par le gouvernement dans la mesure où elle fait partie des propositions émises sur la plateforme actuellement en ligne sur la concertation citoyenne. C'est une vraie question dans la mesure où les aides au logement ne sont pas des minimas sociaux.

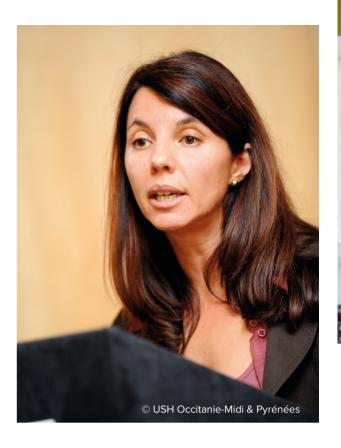
Ce dit 'complément logement' intégré au RUA nous inquiète à double titre, pour tous les jeunes et pour les adhérents Habitat Jeunes. Pour nos adhérents, le risque est la baisse du niveau des APL et donc l'augmentation, voire le doublement du reste à charge qui entraînerait une perte potentielle d'attractivité. Pour les jeunes, le risque majeur est, bien évidemment, un reste à charge plus élevé, et donc une augmentation de la précarité financière. Les plus fragiles seront bien sûr les premiers touchés.

FACE à FACE avec...

Sabine Véniel-le Navennec

Directrice de l'Union Sociale pour l'Habitat en Occitanie-Midi & Pyrénées

L'USH en Occitanie-Midi & Pyrénées regroupe 41 organismes d'habitat social exerçant leur activité en locatif ou en accession à la propriété. Organisation professionnelle et structure d'animation professionnelle, l'USH a une mission générale de mise en oeuvre des politiques de l'habitat et de la ville au niveau territorial.





L'USH participe à la consultation d'experts organisée par le gouvernement dans la perspective de la mise en place du revenu universel d'activité, quels messages et expertise portez-vous ?

Tout d'abord nous sommes favorables à la mise en place du RUA dans la mesure où l'objectif affiché est de simplifier l'accès aux droits pour les rendre plus accessibles. Cette initiative sert ainsi l'intérêt des personnes en situation de fragilité. Nous posons cependant certaines conditions. Il ne faudrait notamment pas que les jeunes de 18 à 25 ans en soit exclus, dans la mesure où ils ne peuvent bénéficier d'aucune autre aide relevant des minimas sociaux.

Je ne suis pas certaine que notre société ait quoi que ce soit à gagner à augmenter encore le nombre de personnes exclues du logement, ou en situation de logement précaire. Mais le principal enjeu est de démontrer le statut particulier des aides au logement. Leur objectif, leur fonction essentielle, est bien d'accéder au logement et de s'y maintenir. Nous devons aussi rappeler que notre pays a placé l'accès au logement parmi les droits fondamentaux. Par conséquent, si le logement est un droit fondamental, il ne peut dépendre de conditions liées au statut social d'une personne.

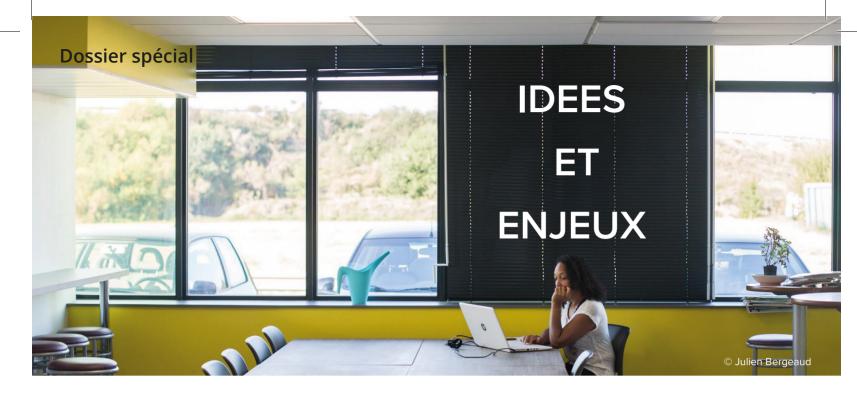
Il faut aussi savoir que l'expérience de fusion des minimas sociaux intégrant les aides au logement existe déjà dans certains pays, et notamment au Royaume Uni. La conséquence directe et rapide a été une hausse importante des impayés de loyer. Le RUA aurait pour effet de créer de l'insolvabilité pour les ménages ou de

les mettre en situation d'impayés. Je ne suis pas certaine que notre société ait quoi que ce soit à gagner à augmenter encore le nombre de personnes exclues du logement, ou en situation de logement précaire.

Concernant la réforme des aides au logement à proprement dit, quel regard portez-vous la mise en place de la contemporanéité ?

Nous sommes plutôt favorables au principe de contemporanéité des aides au logement, cependant la mise en œuvre nous interroge. Comment réévaluer les droits tous les trimestres et les adapter immédiatement, comment être aussi réactifs ? Il ne faudrait pas que des ayants droit n'en bénéficient pas car les conséquences pourraient être immédiates dans le parc social, mais aussi dans le parc privé. Par ailleurs, nous nous inquiétons aussi pour les personnes, et notamment les jeunes, dont les revenus sont soumis à de fortes variations. Les zones d'ombre portent donc sur les modalités techniques d'application du principe de contemporanéité.

Dans ce contexte, l'USH, qui a participé activement à la concertation technique, a publié l'ensemble des éléments d'analyse et d'argumentaire permettant à tout un chacun de prendre part aux débats, en toute connaissance de cause, dans le cadre de la e.plateforme et des réunions publiques organisées par le gouvernement.



Question de TEMPS

yndicats et associations, dont la CFDT, l'UNEF, la FAGE, le CNAJEP, l'UNHAJ, l'UNCLLAJ... se mobilisent de concert afin de se faire entendre par le gouvernement pour qu'il mesure les conséquences concrètes et immédiates de ces réformes sur les jeunes, et notamment celle des APL début 2020.

De fait, dans le réseau Habitat Jeunes, un résident de moins de 25 ans entrant dans la vie active avec un revenu mensuel autour de $750 \in$ et un montant de redevance de $400 \in$ perdrait, sans changer de situation, au fil des actualisations trimestrielles de l'ordre de $1200 \in$ d'APL sur l'année. En effet, le montant de l'aide de $366 \in$ /mois passerait à $165 \in$ /mois, soit une augmentation du taux d'effort de 6% à 31%.

Cette réforme majeure, en parallèle avec la réforme de l'assurance chômage, représente donc un enjeu fondamental pour l'ensemble de la société et pour le modèle français des aides sociales. Les conséquences de l'ensemble de ces réformes sur les plus précaires, sur les plus jeunes, doivent absolument être envisagées pour que la pauvreté et la précarité ne continuent pas à progresser. Il convient donc d'être particulièrement vigilants sur leurs modalités de mise en place et de fonctionnement. La mobilisation s'organise pour faire comprendre au gouvernement que les jeunes et les plus précaires seront les premières victimes de ces réformes.

EN BREF

Pour des REFORMES plus JUSTES... principales IDEES

- Pas d'intégration des aides au logement au RUA car elles ne sont pas un minima social
- Extension du RUA au moins de 25 ans pour sécuriser le parcours de tous les jeunes
- Automatisation des aides sociales pour lutter contre le non recours
- Prestations sociales individuelles indépendantes du foyer fiscal
- Dispositif de maîtrise de la baisse du montant de l'aide au logement avec montant forfaitaire plancher pour les jeunes
- Extension à tous les salariés de moins de 25 ans de la **non déclaration des revenus** en dessous d'un certain niveau de revenus annuels
- Plus de moyens pour lutter contre la pauvreté

Réhabilitation et développement



PREMIERE PIERRE à Labège

EN BREF... @home

Maître d'ouvrage : ALTEAL

Gestionnaire:

Habitat Jeunes Ô Toulouse

Site: nouveau quartier Enova

Surface: 1400m²/R+5

Logements tout équipés :

- 26 studios
- 20 T1 bis
- 4 T3

Espaces collectifs:

- Hall/bureau d'accueil
- Salle d'animation
- Cuisine pédagogique
- Restauration
- Laverie
- Espace privatif extérieur

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite

Environnement: RT 2012

Coût total du projet

investissement : 3 235 000 euros Début des travaux : avril 2019

Livraison: juin 2020

'est le 20 septembre dernier qu'a été symboliquement posée la première pierre de la future résidence Habitat Jeunes de Labège, commune du Sicoval, à proximité de Toulouse. Une première pierre très symbolique puisque les travaux de la résidence baptisée @home sont maintenant commencés depuis plusieurs mois.

Cinquième résidence de l'association Ô Toulouse, Habitat Jeunes à Labège s'inscrit dans un quartier 2.0, *Enova*, regroupant un nombre très important de start up et d'écoles du numérique, comme *Digital Campus*. Stagiaires et jeunes salariés sont donc nombreux à rechercher des solutions de logement sur ce secteur sud-est de Toulouse qui, de plus, sera desservi par le métro à l'horizon 2024.

La résidence a donc été pensée pour allier des espaces de logements individuels modernes et tout équipé avec un accès au haut débit et divers équiments numériques, à des espaces collectifs modernes et conviviaux dans l'esprit du coworking. Au projet Habitat Jeunes classique s'ajoute une nouvelle dimension, celle de lieu d'expérimentation ouvert aux start up voisines. Certains espaces, dont la laverie, seront également partagés avec la toute nouvelle résidence étudiante mitoyenne d'Habitat Jeunes, gérée par Altéal.

Le développement d'Habitat Jeunes Ô Toulouse sur ce territoire répond également à l'ensemble des besoins des salariés d'Enova. La présence d'un important centre commercial et de très nombreuses boutiques, salles de sport, cinéma... engendre des besoins en logement pour des jeunes salariés, apprentis ou stagiaires, très nombreux à Labège. Cette résidence sera l'une des toutes premières solutions de logement abordable à proximité de leur emploi.

Bref, vous l'aurez compris, la commune de Labège et le Sicoval attendent avec impatience l'ouverture de la résidence. Il faudra cependant encore patienter jusqu'à l'été avant l'arrivée des premiers résidents.



INAUGURATION à Nîmes

Nîmes, le 10 octobre dernier, l'ensemble des acteurs concernés par la réhabilitation/extension de la résidence Habitat Jeunes *La Reinette* étaient réunis pour l'inauguration de l'extension. Une extension, composée de deux nouvelles ailes proposant pas moins de 61 studios tout équipé, qui constitue la première phase de modernisation de la résidence Habitat Jeunes.

"Privilégier la qualité de vue et de lumière", tel a été le parti pris du cabinet Cuzy Maraval, en charge du projet, et ce dans les espaces individuels comme collectifs. Ces espaces sont donc prêts à accueillir les stagiaires, apprentis, étudiants ou encore jeunes travailleurs nouveaux arrivants et également des jeunes déjà présents dans l'ancien bâtiment en cours de réhabilitation.

Ce dernier, initialement composé de 120 chambres, a totalement été repensé pour créer 61 studios tout équipé. Les travaux, effectués en site occupé, afin de pouvoir continuer à accueillir des jeunes, demandent une organisation particulière. Et, à ce jour, 32 studios restent à terminer et les espaces collectifs à aménager.

Guillaume Granier, Directeur d'Habitat Jeunes la Reinette

Cette réhabilitation/agrandissement était nécessaire. Le bâtiment, des années 70, n'était plus aux normes de sécurité et nous ne pouvions pas accueillir des personnes à mobilité réduite. Par ailleurs, nous avons une forte demande du campus étudiant de d'Alzon où une section BTS aéronautique en alternance a été ouverte ainsi qu'une section opticien/lunetier en apprentissage. Et, bien sûr, la majorité des jeunes demandaient des studios alors que nous n'avions que des chambres.

L'été prochain, les 125 studios et les espaces collectifs seront terminés, nous pourrons alors accueillir de nouveaux publics. Pour l'heure, les travaux se faisant en site occupé, nos capacités d'accueil sont réduites et la majorité des résidents sont les apprentis ou étudiants voisins. Par contre, une fois les travaux terminés, nous répondrons par exemple à des demandes de mères isolées, de plus en plus fréquentes. Un projet de partenariat est également en cours avec l'ASE et le foyer de l'Enfance. Mais, pour accueillir ces publics, les conditions d'accueil doivent être optimum, il faudra donc patienter encore.

EN BREF

Maître d'ouvrage : Institut d'Alzon

Gestionnaire : Ogec Association Emmanuel d'Alzon

Logements tout équipés : 61 studios de 20 m²

Services et espaces collectifs :

- Parking
- Garage à vélo
- Wifi
- Vidéosurveillance
- Salle d'animation
- Salle de sport
- Espace de coworking

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite BTS froid et fluide énergétique

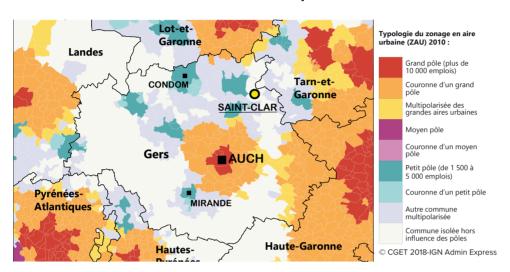
Coût total du projet : 3 000 000 euros

Etudes de territoire

Sur les territoires ruraux, loin des métropoles comme à proximité de ces dernières, la problématique de l'hébergement et du logement des jeunes peut interpeller face à des problématiques de mobilité quotidienne pour travailler et se former.

Le développement de réponses Habitat Jeunes en termes de logements et de services ne peut se faire sans un regard exhaustif sur les réalités des territoires, en collaboration avec les acteurs locaux.

De SAINT CLAR, dans le Gers



aint Clar est, avec ses quelques 1000 habitants, la deuxième des 41 communes la plus peuplée de la Communauté de Communes Bastides de Lomagne. Même si la croissance démographique reste modeste avec une population plutôt âgée, la municipalité constate une volonté des jeunes originaires du village d'y demeurer et des besoins en hébergement pour les apprentis employés par les artisans locaux. A cela s'ajoute les projets d'installation de certains jeunes de la Maison d'Enfants à Caractère Sociale (MECS) toute proche : le centre Cantoloup Lavallée.

Acteur local phare, Cantoloup Lavallée est un établissement public communal regroupant un foyer d'accueil médicalisé, un EHPAD et une MECS de pas moins de 90 places accueillant les jeunes jusqu'à, parfois, 21 ans. Le Centre constate des difficultés de logements pour certains jeunes en apprentissage à Saint Clar.

En-effet, malgré la proximité de l'établissement avec le village, une solution logement est obligatoire face à l'absence de solutions de transports. Un constat que partage la municipalité pour des stagiaires et des apprentis non originaires du territoire.

C'est donc à la demande du centre Cantoloup Lavallée que l'URHAJ est partie investiguer à Saint-Clar pour envisager des solutions logement pour ces jeunes qui, même s'ils restent peu nombreux comparativement à d'autres territoires, sont essentiels au dynamisme économique et démographique.

De fait, Cantelou Lavalée identifie une problématique logements pour 4 à 6 jeunes, une estimation confirmée lors de l'étude-action pour les jeunes de la MECS. Si l'on ajoute les stagiaires et autres apprentis, une quinzaine de jeunes sont susceptibles de rechercher un logement à Saint-Clar chaque année.

Les réponses Habitat Jeunes peuvent donc être diverses. La création d'une résidence mixte, au centre de Saint Clar, pour personnes âgées non dépendantes, adultes handicapés et jeunes en apprentissage, comme le propose Cantelou Lavallée ? La mobilisation de la plateforme J'Loge d'Alojeg pour inciter les propriétaires à proposer des logements adaptés aux jeunes à Saint Clar où dans les communes alentours où des besoins ont été identifiés ?

Aujourd'hui l'heure est à la réflexion, mais les deux précédentes pistes sont complémentaires et adaptées aux problématiques actuelles en milieu rural. L'habitat inclusif, en tant que mode d'habitation regroupé autour d'un projet de vie sociale partagée, permet de répondre à des besoins en logement de publics très différents et notamment lorsque les demandeurs sont peu nombreux.

La spécificité d'Habitat Jeunes est, aujourd'hui, de savoir s'adapter aux diverses réalités pour répondre à des besoins en logement des jeunes parfois très différents selon les territoires.



à AUSSONNE, en Haute-Garonne

ussonne, au nord-ouest de la métropole toulousaine et à proximité de la principale zone aéronautique de la région, est une commune résidentielle appelée à se développer fortement. Aussonne fait effectivement partie du projet Blagnac Constellation et a été choisie pour accueillir le MEETT (Parc des expositions et centre de conventions de Toulouse Métropole) qui doit voir le jour au printemps 2020 sur son territoire et celui, limitrophe, de Beauzelle.

Cette perspective de développement a interpellé Toulouse Métropole sur la problématique potentielle du logement face à l'augmentation prévisible de la population, et notamment des moins de 30 ans.

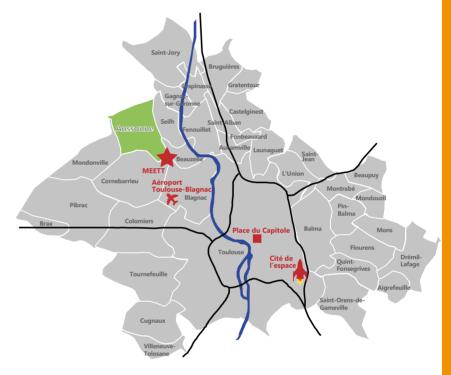
Tout a commencé en 2018, lorsque la SA HLM Patrimoine Languedocienne a été sélectionnée dans le cadre de l'appel à projet urbain innovant "Dessine-moi Toulouse".

L'idée était d'étudier la perspective de création d'une résidence jeunes et, parrallèlement, d'une maison des associations afin de revitaliser le centre bourg et renforcer le lien social, en donnant une seconde vie à une friche commerciale.

Concrétement, durant six mois, l'URHAJ s'est donc penchée sur ce projet de résidence tremplin en collectant et analysant les données de territoires d'Aussonne et des communes limitrophes et en rencontrant les professionnels sociaux et économiques concernés.

Cette enquête de terrain a mis en exergue l'une des principales difficultés au développement d'une solution logement jeunes : des transports en commun trop limités et non adaptés.

Au-delà des alternants, des besoins en logement et/ou en accompagnement ont été identifiés pour les jeunes salariés, en attente de logement social ou encore en mobilité sociale.



S'il apparait pertinent de développer de nouvelles solutions logements jeunes au nord-ouest de Toulouse tant le besoin est important, le lieu idéal d'implantation d'une résidence dédiée en partie ou en totalité à l'hébergement/logement des jeunes pose toujours question.

De fait, il existe des contraintes urbanistiques liées au plan d'exposition au bruit. Des contraintes qui impliquent l'impossibilité de développer du logement sur le site pressenti à Aussone, et ce alors que des besoins ont été identifiés sur cette commune.

Par ailleurs, selon les résultats de l'étude, la commune de Beauzelle présente des besoins importants en logement jeunes. Une bonne desserte, la présence du CFAI sur ce territoire et la perspective d'importantes retombées économiques du MEETT sont en-effet des éléments forts à prendre en compte pour un éventuel développement d'Habitat Jeunes.



www.habitatjeunesoccitanie.org

En partenariat avec











